



GRAND CONSEIL

Simple question - 26_QUE_9 - Loïc Bardet - Modification du FPRNA: pourquoi l'urgence n'a pas été demandée?

Texte déposé :

Lors de la séance du Grand conseil du 10 février 2026, en réponse à la question orale de David Raedler "26_HQU_11 - Promotion des vins valaisans dans le Canton de Vaud: est-il temps d'éviter le quart-d'heure vaudois dans nos propres mesures?", la conseillère d'Etat Valérie Dittli a souligné que la modification de la loi sur la viticulture, permettant d'utiliser le Fonds de prévoyance pour les risques non assurables (FPRNA) pour des mesures de promotion, était dorénavant dans les mains du Grand conseil et sous-entendu que la lenteur prise dans la mise en oeuvre du plan d'action viticole était de la responsabilité du Parlement.

Sachant la situation dramatique de la viticulture vaudoise et que cet objet ne passera en commission que le 18 mars prochain, la question suivante se pose :

■ Pour quelle raison, l'urgence n'a pas été demandée par le Conseil d'Etat?

Conclusion :

Date de dépôt : 10.02.2026

Cosignatures :